

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES YVELINES	C.C.A.S. DE LA CELLE SAINT-CLOUD	La Celle Saint-Cloud 
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.		Délibération n° DEL25-04 Du Jeudi 06 février 2025
L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 06 février 2025, à 17 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués à domicile le vendredi 31 janvier 2025, se sont réunis dans la salle des Commissions, sous la présidence d'Olivier DELAPORTE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, Vice-Président de Versailles Grand Parc, Maire.		
EN EXERCICE : 17 PRESENTS : 11 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 16	POUR : 16 CONTRE : ABSTENTIONS :	
PRESENTS Monsieur Olivier DELAPORTE, Président du C.C.A.S. Madame Sylvie d'ESTEVE, Vice-Présidente du C.C.A.S. Mesdames et Messieurs : Monsieur Benoit VIGNES, Monsieur Mohamed KASMI (<i>Maires-adjoints</i>). Mesdames et Messieurs : Madame Françoise ALBOUY, Monsieur Jean-François THOMAS (<i>Conseillers municipaux</i>). Mesdames et Messieurs : Madame François CACLIN, Madame Agnès DEMODE, Madame Tatiana FAGOT, Monsieur Philippe POUDOU, Monsieur Yves de SAINTIGNON (<i>Membres associatifs</i>). ABSENTS Monsieur Jean-Baptiste JOUANNIC PROCURATIONS Madame Dominique PAGES à Yves de SAINTIGNON Madame Birgit DOMINICI à madame Sylvie d'ESTEVE Madame Marie-Pierre DELAIGUE à monsieur Mohamed KASMI Monsieur Benoit EYMARD à madame Agnès DEMODE Monsieur Alain ROZANSKI à monsieur Philippe POUDOU		
Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – EXERCICE 2025		
<i>Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,</i> Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics rattachés, un débat a lieu en Conseil d'Administration du C.C.A.S. sur les orientations budgétaires dans un délai de deux mois précédents l'examen du budget, Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B.),		

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE,

À l'unanimité des membres présents et représentés,

Que le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025,

Pour le budget principal du C.C.A.S. et pour le budget annexe de la résidence Renaissance,

À eu lieu dans les dix semaines (budget principal M57) et les deux mois (budget annexe M22), précédant le vote du Budget Primitif du C.C.A.S. sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B.) annexé à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.



Pour extrait conforme au registre
Le Président du C.C.A.S.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Olivier DELAPORTE".

Olivier DELAPORTE
Vice-Président de Versailles Grand Parc
Maire

Accusé de réception en Préfecture

078-267800480-20250206-DEL_25-04-DE

Date de télétransmission : 11/02/2025

Date de réception en Préfecture : 11/02/2025

Date de sa publication : 12/02/2025